

CONSEIL MUNICIPAL
du 24 MAI 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. SAINTOT Bernard, M. JOREZ Jean-Pierre, M. TOCUT Alain, MME SAYER-CORNEILLE Fanny, MME Claire GARDIEN, M. BLONDEL Dominique, M. BÉRÈCHE Vincent, M. QUENARDEL Michel, M. CORBLIN Laurent, MME DELABRUYÈRE Pascale, MME FAYOLA Angélique, M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles, MME DUMANGIN Fabienne, M. DELBÈGUE Michel, MME BOUZALFANE Laly.

Mot du Maire sortant :

M. Nicolas RULLAND rappelle que le budget a été préparé en fonction de la programmation initiale de travaux de la salle des fêtes et de la rue de Chigny.

Il propose à l'assemblée lors d'un prochain conseil municipal d'annuler les loyers de mars à mai 2020 du salon de coiffure, H2O, jusqu'ici suspendus à cause de la crise sanitaire pour une relance économique.

Il fait état de la ligne de trésorerie de la commune qui s'élève à ce jour à 1 614 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

❖ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.

❖ **PROCÈDE** à l'élection du maire

M. SAINTOT Bernard a été proclamé maire au 1^{er} tour de scrutin avec 13 voix

❖ **FIXE** le nombre d'adjoints à 4

❖ **PROCÈDE** à l'élection des adjoints :

M. JOREZ Jean-Pierre a été proclamé 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix

M. TOCUT Alain a été proclamé 2^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix

MME SAYER-CORNEILLE Fanny a été proclamée 3^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 14 voix

MME GARDIEN Claire a été proclamée 4^{ème} adjoint au 1^{er} tour de scrutin avec 12 voix

Conformément à l'article L. 273-11, M. SAINTOT Bernard et M. JOREZ Jean-Pierre sont désignés comme délégués communautaires à la Communauté Urbaine du Grand Reims suivant l'ordre du tableau du conseil municipal.

❖ **PROCÈDE** à l'élection des délégués :

P.N.R. (Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims)

MME DELABRUYÈRE Pascale (13 voix) Titulaire

M. DELBÈGUE Michel (14 voix) Suppléant

❖ **FIXE** le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- 4 membres élus par le conseil municipal

- 4 membres nommés par le maire

❖ **ÉLIT** les 4 représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du C.C.A.S. :

- M. JOREZ Jean-Pierre (15 voix)

- M. TOCUT Alain (15 voix)

- MME SAYER-CORNEILLE Fanny (15 voix)

- M. DELBÈGUE Michel (15 voix)

LE MAIRE, Bernard SAINTOT